

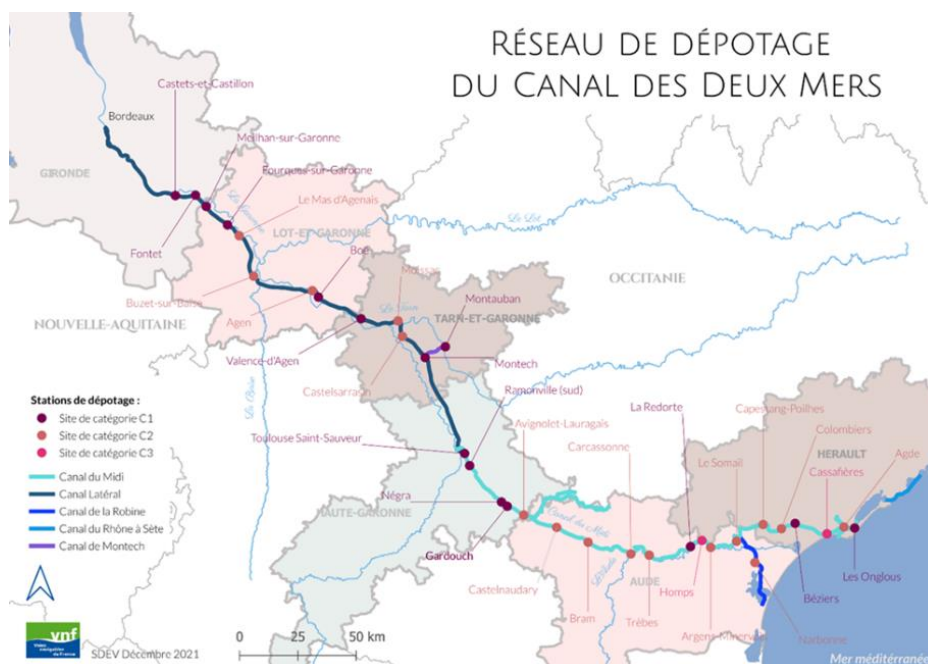
COMMUNIQUE DE PRESSE

QUALITE DE L'EAU : LA STATION DE DEPOTAGE DE BUZET-SUR-BAISE INAUGUREE

Buzet-sur-Baise, le 9 septembre 2024 – Les partenaires et financeurs du projet se sont retrouvés à Buzet-sur-Baise (47) pour inaugurer la seconde station de dépotage parmi les 26 du réseau qui le constitue. Ce dispositif appelé « USEO » trouve sa place dans la stratégie de Voies navigables de France visant à l'amélioration de la qualité de l'eau sur le canal des deux Mers, et de renforcer ainsi son attractivité touristique. Il s'agissait également de saluer une nouvelle fois à cette occasion la création du premier itinéraire français complet de stations de dépotage sur l'intégralité d'une voie d'eau (canal des deux mers, soit 500 km).

Un projet ambitieux au service de la qualité de l'eau

Face à l'enjeu environnemental et patrimonial, Voies navigables de France se mobilise pour mettre en œuvre un réseau complet de stations de récupération des eaux usées – ou dépotage – sur plus de 500 km d'itinérance, sur un pas de 15 à 20 km. Cet investissement structurant, notamment pour l'avenir du tourisme fluvial, d'un montant de 5 millions d'euros, va permettre de renforcer l'attractivité, d'améliorer la performance environnementale et de proposer un service homogène aux usagers des canaux du Sud-Ouest.



Une mobilisation décisive aux côtés de VNF pour la réussite de ce projet

Depuis le début du projet, VNF a associé les usagers et notamment les gestionnaires portuaires, les loueurs de bateaux et la fédération des industries nautiques pour définir les objectifs et la méthodologie. C'est un travail commun qui a impliqué tous les opérateurs du canal du Midi et du canal latéral à la Garonne.

Lors de l'inauguration qui s'est déroulée à Buzet-sur-Baïse, Renaud SPAZZI, Directeur général adjoint de Voies navigables de France, a rappelé : « Ce projet a bénéficié d'un soutien décisif de ses partenaires : Préfecture de région Nouvelle-Aquitaine, Préfecture de région Occitanie, Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, Conseil régional Occitanie Pyrénées-Méditerranée, Conseils départementaux (Haute-Garonne, Gironde, Hérault, Lot-et-Garonne et Tarn-et-Garonne) ainsi que l'Agence de l'eau Adour Garonne et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Ils se sont mobilisés aux côtés de Voies navigables de France pour assurer le financement de cet investissement. Le co-financement du projet s'élève à 58%. »

Dès la saison touristique 2024, les gestionnaires portuaires, collectivités et loueurs de bateau, assureront l'exploitation et la maintenance de ces équipements, permettant aux plaisanciers en escale de disposer d'un service de qualité, accessible en toute autonomie et à un tarif unique de 6 €^{HT} par dépotage sur l'ensemble des sites de plaisance.

En parallèle, les gestionnaires de sites de plaisance, collectivités locales et professionnels, s'engagent au travers d'une charte commune sur différents points, comme le recours à des produits écolabélisés tant pour l'entretien du port ou des bateaux, que le tri des déchets à bord ou les actions de sensibilisation à l'environnement des usagers.

Accessible à tout moment et utilisable par tous, le service de dépotage peut être piloté depuis une plateforme internet dénommée Useo et qui permettra aux usagers de comprendre l'utilisation du dispositif.



Symboliquement, le ruban est coupé par les co-financiers et élus présents pour inaugurer la station de dépotage, située au port de Buzet-sur-Baïse.

De gauche à droite : Sandrine Laffore, Conseillère régionale de Nouvelle-Aquitaine, Jean-Louis Molinié, Maire de Buzet-sur-Baïse, Renaud Spazzi, Directeur général adjoint de Voies navigables de France, Etienne Guyot, Préfet de région Nouvelle-Aquitaine, Daniel Barnier, Préfet de Lot-et-Garonne, Alain Lorenzelli, Président de la Communauté de communes Albret communauté, Valérie Tonin, Vice-Présidente du Conseil départemental du Lot-et-Garonne et Présidente de l'ADRT47, Pauline Rattez, Directrice territoriale de l'Agence de l'Eau Adour Garonne

À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

Voies navigables de France (VNF) est un établissement public opérateur de l'Etat en charge de la transition écologique dans le fluvial. Il gère un réseau de 6700 km de canaux, fleuves et rivières qui irriguent les territoires et répond à plusieurs usages : environnementaux, sociaux et économiques. Ses 4000 agents régulent finement la ressource en eau dans l'intérêt général et le respect de l'environnement. Voies navigables de France crée également les opportunités de développement des activités sur et autour du fleuve et favorise la transition de notre société vers de nouveaux modèles économiques et écologiques en faveur du fret bas carbone et du tourisme durable.

Contact presse

Voies navigables de France Sud-Ouest

Astrid Le Vern

07 63 73 80 90

astrid.levern@vnf.fr